

INTERVIEW - LA PROVIDENCE

L'IMP La Providence est un organisme bien intégré à Etalle. Comment votre structure s'y est-elle implantée ?

L'IMP La Providence a été créé par les soeurs de la Providence dans les locaux de l'école « ménagère ». L'IMP s'est constitué en asbl le 8 septembre 1977.

Depuis sa création l'IMP a fortement évolué pour devenir aujourd'hui une asbl qui héberge 3 services agréés, 1 service en voie de reconnaissance, La Courte Echelle qui apporte un soutien aux jeunes en décrochage scolaire, et un pôle d'innovation sociale, par la création d'outils innovants comme le Cahier de Bord, un outil de communication informatique créé spécifiquement à l'interne pour des milieux éducatifs.

Le service principal de l'asbl est le Service Résidentiel pour Jeunes de 3 à 21 ans qui se situe dans le bâtiment, rue des Ecoles 103.

Dans ce service, on accueille jusque 60 enfants répartis en 6 unités de vie. Les enfants et jeunes qui sont accueillis souffrent des troubles du comportement

et/ou de déficience mentale légère ou modérée. Chaque unité dispose de toutes les commodités nécessaires et d'une équipe éducative spécifique, constituée d'un.e chef.fe éducateur.rice et de plusieurs éducateurs.

Les équipes éducatives sont entourées par une équipe pluri-disciplinaire composée de 3 assistantes sociales, 2 psychologues, 1 logopède, 1 infirmière, 1 médecin-coordonateur, 1 pédo-psychiatre, mais aussi 1 directeur (Jérôme Lequeux) et 2 sous-directeurs (Bernard Brasseur et Lieve Van Buggenhout), une équipe administrative et une équipe d'entretien (entretien du bâtiment, nettoyage, buanderie, cuisine,...)

Si tout le monde connaît l'IMP, c'est moins le cas pour vos deux autres services annexes: Proximam et D'une rive à l'autre. Quelles sont vos missions principales?

Le service Proximam est une maison de vie communautaire pour femmes et enfants. Le service est agréé par la Région wallonne pour accueillir 12 personnes (femmes et enfants) à la

maison à Lenclos 77 et 8 à la rue du moulin 27.

Ce service a été créé en 1996 suite au constat que certaines personnes accueillies en maison d'accueil (les anciennes maisons maternelles) avaient été tellement abîmées par la vie qu'elles n'étaient pas en capacité d'élever seules leur.s enfant.s.

Nous avons fait le pari qu'en accueillant l'enfant dans le service résidentiel des jeunes tout en accompagnant la maman à proximité dans son quotidien il serait possible de maintenir des liens, d'augmenter les capacités parentales et d'éviter autant que possible des troubles abandonniques chez ces enfants.

Aujourd'hui l'accueil de l'enfant dans le SRJ n'est plus un préalable à l'accueil dans le service Proximam. Le service travaille principalement le soutien à la parentalité et la reconstruction personnelle.

Pour ce faire on dispose de différents outils et d'une équipe composée d'une directrice d'une assistante sociale, d'une cheffe éducatrice, des éducateurs mais aussi, et ce grâce à un soutien important de Viva For Life, d'une psychomotricienne et d'une puéricultrice.

L'accompagnement se fait dans un premier temps dans une maison où tout est communautaire sauf les chambres, et où l'équipe est présente de 8h le matin à 20h-20h30. Les mères y sont accompagnées dans tous les gestes du quotidien (préparer les repas, l'entretien du logement et du linge, faire les courses, ...)

mais également dans l'éducation de leur.s enfant.s. Lorsqu'elles ont acquis suffisamment de bases solides, on leur propose un appartement individuel dans la deuxième maison. Le soutien de l'équipe reste toujours important mais sera plus axé sur l'autonomie, et toujours le soutien à la parentalité.

Le service de logements supervisés, «d'une rive à l'autre», permet l'accueil de 6 grands adolescents ou jeunes adultes, seuls, dans un appartement situé à la rue de Virton, 4a.

Ces jeunes viennent soit du SRJ La Providence, soit d'autres services en Wallonie. Ce service a été créé suite au constat que pour les jeunes issus d'un milieu résidentiel et pour lesquels les familles ne sont pas nécessairement en capacité de les accompagner au-delà de leur majorité, il fallait trouver un moyen pour les accompagner vers l'autonomie de façon plus intensive.

Chaque jeune dispose de son propre logement composé d'une pièce de vie (cuisine, salon, salle à manger) d'une salle de bains et d'une chambre. Ils sont accompagnés par une petite équipe composée d'un directeur, une assistante sociale pour toutes les démarches administratives et d'un éducateur.

Toutes les notions de l'autonomie sont travaillées dans le quotidien (gestion du logement, des repas, recherche d'un emploi ou continuité de la formation, gestion du temps mais aussi de la solitude pour ces jeunes qui ont très souvent vécu dans un groupe auparavant...)

Quel est l'intérêt d'intégrer ces deux services dans votre structure principale ?

Ces deux services sont donc intimement liés au SRJ, pour le service Proximam parce que certains enfants sont accueillis dans les unités de vie du SRJ sur un principe de co-éducation, et pour le service d'une Rive à L'autre, par le fait que la plupart des résidents ont d'abord séjournés dans le SRJ. Les deux équipes peuvent compter sur le soutien de l'équipe pluri-disciplinaire du SRJ lorsque cela est nécessaire.

L'IMP a une jolie réputation auprès de la population stabuloise, notamment grâce aux projets que vous menez. Pouvez-vous nous en dire plus ?

L'IMP ne manque effectivement pas de projets. L'idée est d'amener les jeunes vers une inclusion dans la société à travers d'activités diversifiées qui permettent également d'acquérir des compétences multiples. Deux de ces projets sont le Providence Band et le Foot Véga, mais il y a également une multitude d'autres projets portés par les éducateurs avec les jeunes.

Le projet Le Providence Band permet chaque année à environ 45 enfants de s'exprimer au travers de la musique. Ils apprennent les bases de la musique, les rythmes, le chant, l'utilisation d'un instrument, l'écriture d'un texte, la composition musicale, l'expression scénique, et travaillent, parfois sans qu'ils s'en rendent compte et de façon ludique les mathématiques, le français,... Cette activité leur permet d'exprimer de façon « audible » les émotions qu'ils vivent, allant de la joie à

la tristesse, de la colère à l'apaisement, de l'incompréhension à l'explication,...

Le projet Foot Véga est un projet de mini-foot, une équipe composée d'éducateurs et de jeunes est inscrite dans la compétition. Le projet permet outre la pratique du foot en salle, de travailler la psychomotricité, la cohésion d'équipe, la socialisation, le respect de son corps, le respect de l'autre, le respect des règles, le partage des moments de joie ou de déception,...

Par ailleurs il est important de participer à des activités de solidarité dont l'asbl est bénéficiaire, comme « l'opération arc-en-ciel » et « CAP48 ». Les enfants, jeunes et femmes de l'asbl deviennent des citoyens solidaires en arpentant les rues des villages d'Etalle ou aux entrées des magasins pour récolter des dons qui viendront en soutien des associations de la province et au-delà.

Pour CAP48 c'est encore un peu différent, depuis 5 ans deux personnes de l'asbl (Christine Bertrand et Lieve Van Buggenhout) ont repris la fonction de responsables régionales pour le sud de la province. Toute la gestion et la distribution du stock, des contacts avec le réseau des bénévoles, l'élaboration du calendrier de vente, les contacts avec les différents magasins pour les autorisations de vente, les contacts avec les associations bénéficiaires, la coordination avec CAP48 central se font à partir de l'asbl.

Le confinement doit être compliqué pour ces jeunes. Qu'avez-vous mis en place dans votre structure dans ce climat sensible ?

Actuellement 41 enfants et jeunes sont à l'intérieur du SRJ, 11 mères et enfants dans le service Proximam et 5 jeunes dans le service « d'une Rive à l'autre ». En tout 57 personnes dont nos équipes prennent soin au quotidien afin de leur apporter de la distraction mais également la continuité des apprentissages,...

On a changé les horaires de travail des équipes éducatives afin de garantir un accompagnement optimal mais aussi une gestion de tous les aspects sanitaires et de bien-être de chacun. Il a fallu quelques jours pour que chacun trouve ses marques, mais à l'heure d'écrire ces quelques lignes, une certaine ritualisation des journées s'est mise en place au sein des différentes unités de vie... On essaie de garder les rythmes semaines/weekend, en commençant la journée à 8h00 en semaine pour proposer du travail scolaire à chaque jeune le matin après le petit-déjeuner, et des activités diverses l'après midi. L'équipe pluridisciplinaire soutient l'équipe éducative par des prises en charge individuelles multiples et variées, permettant aux jeunes de se créer des petites bulles d'oxygène dans cette grande collectivité....

Avez-vous une anecdote qui représente bien votre association

Certains bénéficiaires que nous accueillons ont vécu un parcours fait de ruptures à répétition par rapport à leur famille ou d'autres institutions.

Ces jeunes développent alors des symptômes dits « abandonniques » les poussant entre autres à faire en sorte de se faire rejeter dès qu'ils sentent qu'un lien est en train de se construire avec les éducateurs.

Le pari est donc, qu'à force de temps et de patience, ces jeunes s'installent d'abord dans les rituels de la maison pour qu'ils se sentent « contenus », et qu'ils finissent ensuite par faire suffisamment confiance aux adultes qui les entourent pour construire un projet avec eux.

Ainsi, des « anciens » jeunes ayant quitté l'institution depuis des années viennent spontanément nous donner de leurs nouvelles, et relatent alors tout le bien-être qu'ils ont pu vivre dans le quotidien avec les autres jeunes et les éducateurs. Il existe même un groupe Facebook des anciens de l'IMP La Providence qui s'est constitué depuis des années et qui partage des nouvelles et des photos.

Vous souhaitez les soutenir ?

L'asbl IMP la Providence a une collaboration avec l'asbl arc-en-ciel pour la réception de dons et l'octroi des attestations fiscales aux personnes qui font un don de minimum 40 euros. Pour ce faire il faut effectuer un virement à l'asbl Arc-en-Ciel au numéro de compte BE41 6300 1180 0010 avec la communication « don au projet n°108 » en mentionnant son nom et son adresse pour l'attestation.

Site internet : www.implaprovidence.be
ou suivez-nous sur notre page facebook : IMP « La Providence »